Visite ministérielle
Qualité du milieu de vie en CHSLD
Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD GÉRARD-HARBEC		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	20
Établissement	CIUSSS DE L'ESTRIE – CHU DE SHERBROOKE	Adresse	780, RUE SAINT-PAUL
Région	Estrie	Ville	Farnham

Informations sur la visite

Date de la visite	18 mai 2023	Reddition des comptes 1	18 mai 2024
Date de transmission			

Droits des résidents et des personnes proches aidantes

Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.
Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	• L'installation n'informe pas le résident et ses proches de l'existence du comité de résidents.	1.1 Réalisé 1.2 Réalisé

Pratiques cliniques

S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :
- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	• Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement.	2.1Réalisé 2.2 En cours

Activité repas

Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.	• Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.	Réalisé

Milieu de vie

Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	• Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne.	4.1 Non débuté 4.2 En cours
Recommandations	**Élément(s) non conforme(s)**	**État d'avancement**
5. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	• Différents partenaires de la communauté ne sont pas impliqués dans le milieu de vie sur une base régulière.	5.1 Réalisé 5.2 en cours